

## Tremblay-en-France

Compte-rendu assemblée de Conseil municipal

Département de la Seine-Saint-Denis

Arrondissement de Bagnolet

Commune de Tremblay-en-France

Statut de l'assemblée

Séance du 4 février 2020

19h00 - 20h00

**présent** : Monsieur François AÏENSI, Monsieur El Mostajir ABDOUNI, Madame Virginie DE CARVALHO, Monsieur Olivier GUYON, Madame Nicole DURIEU, Monsieur Philippe BRUYÈRE, Madame Florence GARDIEN, Monsieur Patrick MARTIN, Madame Marie-Anne DOSTOUC, Madame Céline FRIED, Madame Ghislaine HIRUY, Madame Aïda FINKEL, Madame Anne JAGOUAN, Monsieur Alexis MAZADE, Monsieur Laurent CHAUVIN, Monsieur Pierre LAFITE, Madame Nadia BLANCHARD, Madame Stéphanie MARTIN, Madame Laure FERREIRA, Monsieur Alexandre BERGHI, Monsieur Mathieu MONTES, Madame Karol POISSON, Monsieur Pascal SIBRAH, Monsieur Renaud GAUBRUC, Madame Catherine MÉRISU, Monsieur Raphaël VASSE.

**excusés représentés** : Madame Catherine LEBLIEUX, ayant donné pouvoir à Madame Virginie DE CARVALHO, Madame Noémie MALGOUË, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Anne DOSTOUC, Madame Sylvain GUILLEMIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Olivier GUYON, Monsieur Amédée CYSIE, ayant donné pouvoir à Monsieur Mathieu MONTES, ayant donné pouvoir à Monsieur Gaëlle LUCAS, ayant donné pouvoir à Madame Catherine HIRUY, Madame Laure FERREIRA, Monsieur Alexandre BERGHI, Monsieur Pierre LAFITE, Monsieur Laurent CHAUVIN, Monsieur Karol POISSON, Monsieur Pascal SIBRAH, Monsieur Renaud GAUBRUC, Madame Catherine MÉRISU, Monsieur Raphaël VASSE.

**excusés** : Monsieur Emmanuel NAUD, Madame Nathalie SOUTENIS, Monsieur Cyril LEMOND, Monsieur Pascal MESSON, Monsieur Florent GUYOT.

Monsieur Mathieu MONTES, Conseiller municipal, Secrétaire de séance

L'ordre du jour, tel qu'il figure à l'ordre du jour, le Conseil municipal de Tremblay-en-France, Réglement communal de 2018, a été adopté par le Conseil Municipal, le 11 boulevard de l'Hôtel de Ville 93200 Tremblay-en-France sous la présidence de Monsieur François AÏENSI, Maire de Tremblay-en-France.

Le quorum était atteint, Monsieur François AÏENSI, Maire de Tremblay-en-France, déclare la séance ouverte à 19h00.

Aucun état de fait des Conseillers municipaux n'est donné par écrit.

En application de l'article L.2121-11 du code général des Collectivités territoriales, Monsieur Mathieu MONTES, Conseiller municipal a été désigné Secrétaire de séance.

Monsieur le maire, propose ensuite de passer à l'ordre du jour.

## DÉLIBÉRATIONS

# Compte-rendu du conseil municipal du 4 février 2020

1 DOCUMENT - Publié le 06/02/2020



Microsoft Word - CRS CM 04 02 2020.doc

(PDF, 243Ko)



ÉCHARGER

RETOUR À LA LISTE



**MAIRIE DE TREMBLAY-EN-FRANCE**

18 boulevard de l'Hôtel de Ville  
93290 Tremblay-en-France

01 49 63 71 35